

CENTRALE SUPELEC ALUMNI
8, Rue Jean Goujon - 75008 PARIS
Association Reconnue d'Utilité Publique par Décret de Napoléon III du 14 Août 1867

**TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 7 DECEMBRE 2021**

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte à la Présidente et au Conseil d'Administration de la régularité de la convocation de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire, de la communication des pièces et des documents aux membres de l'Association et de l'exposé par la Présidente en préambule de la présente réunion.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à Madame Corine DUBRUEL, Présidente ou à toute personne qui la représenterait, aux fins de donner mandat de vendre et de vendre, au nom et pour le compte de l'Association CentraleSupélec Alumni, le bien immobilier dépendant de l'ensemble immobilier situé 21, Rue Gourgaud – 75017 Paris, 51 Ter Boulevard Berthier, Place Paul Leautaud, ledit immeuble étant cadastré Section BE – N°22 - Adresse 51 Ter Boulevard Berthier – 75017 Paris – contenance 88 ca. au prix minimum de 3 300 000 (Trois millions trois cents mille) Euros net vendeur.